

**DEC24245DAJ**

**Décision du 3 juin 2024 portant renouvellement des mandats de M. Bernard FILS-LYCAON en qualité de Directeur des Services d'Appui du Centre de recherche Antilles-Guyane et de Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0133 SDAR Antilles-Guyane**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 19 mai 2020 portant nomination de M. Bernard FILS-LYCAON en qualité de Directeur des Services d'Appui du Centre de recherche Antilles-Guyane pour une durée de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service n°2022-36) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Vu la décision du 13 octobre 2023 (note de service n°2023-57) portant nomination de M. Louis-Augustin JULIEN en qualité de Directeur Général Délégué aux ressources (DGDR), à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023,

Vu la décision du 13 octobre 2023 (note de service n°2023-57) portant délégation de signature à M. Louis-Augustin JULIEN, Directeur Général Délégué aux ressources (DGDR),

**Décide :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, M. Bernard FILS-LYCAON, Directeur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe, est renouvelé dans ses fonctions de Directeur des Services d'Appui du Centre de recherche Antilles-Guyane pour une durée de quatre ans.

**Article 2 :**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, M. Bernard FILS-LYCAON, Directeur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe, est renouvelé dans ses fonctions de Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0133 SDAR Antilles-Guyane - Services déconcentrés d'appui à la recherche Antilles-Guyane, pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 3 juin 2024

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,

Le Directeur Général Délégué aux ressources,

Louis-Augustin JULIEN

